

FICHE D'INSCRIPTION

L'étudiant(e)

nom	prénom
date de naissance	lieu de naissance
nationalité	

photo

Adresse de l'étudiant(e) au 1^{er} octobre 2010

rue			
code postal		commune	
téléphone fixe	téléphone mobile	e-mail	

Adresse des parents ou du responsable légal de l'étudiant(e)

PÈRE nom et prénom			
rue			
code postal		commune	
téléphone fixe	téléphone mobile	e-mail	
profession			
MÈRE nom et prénom			
rue			
code postal		commune	
téléphone fixe	téléphone mobile	e-mail	
profession			
nom et adresse de la personne à qui doivent être adressés les courriers et bulletins			

Cursus scolaire de l'étudiant(e)

baccalauréat	option	année d'obtention
établissement dans lequel la terminale a été effectuée		

Si vous avez déjà effectué un cursus supérieur

post baccalauréat / niveau d'étude atteint	
spécialité	année d'obtention
établissement dans lequel la spécialité a été effectuée	

2010
2011

CONDITIONS D'INSCRIPTION

FRAIS D'INSCRIPTION : 300 euros

En cas de désistement, ces frais restent acquis à l'école.

Les candidats actuellement en classe terminale peuvent toutefois, s'ils le souhaitent, renoncer à leur inscription et en recouvrer les frais en cas d'échec au baccalauréat.

La demande de remboursement, accompagnée d'un justificatif, devra nous parvenir avant le 15 juillet 2010. Pour cela ils doivent expressément faire figurer sur la ligne ci-dessous la mention manuscrite: «inscription conditionnée au succès au baccalauréat»:

.....

FRAIS DE SCOLARITÉ: 6350 euros

Les frais de scolarité sont dus dans leur totalité, sauf désistement notifié par lettre recommandée avec avis de réception, avant le 1^{er} septembre 2010.

Le règlement s'effectue en deux fois, pour moitié le jour de la pré-rentrée, le solde au 3 janvier 2011.

Pour les étudiants étrangers, originaires d'un pays hors Union Européenne, le règlement de la moitié des frais de scolarité est exigé, à titre d'arrhes, avec le règlement des frais d'inscription. Le solde est à verser le jour de la pré-rentrée.

Les cours débuteront le 1^{er} octobre 2010.

SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

Sauf limites d'âge et autres cas dérogatoires prévus par les textes de lois, l'inscription au régime de la sécurité sociale étudiante est obligatoire. Le montant de la cotisation, fixé chaque année par décret ministériel, est à régler le jour de la pré-rentrée.

Ayant lu et approuvé les conditions d'inscription ci-dessus et le règlement intérieur joint, nous, l'étudiant et les parents ou le responsable légal, en qualité de garants, soussignés, déclarons inscrire pour l'année 2010/2011, M., Mlle
et nous engager au règlement intégral des frais de scolarité.

Fait à, le /..... /.....

Signature de l'étudiant(e) précédé de la mention «lu et approuvé»

Signature des parents ou du responsable légal précédée de la mention «lu et approuvé»

PIÈCES À JOINDRE

4 photos d'identité, le règlement intérieur signé, une attestation d'assurance en responsabilité civile. Pour les étudiants étrangers, également photocopies du passeport et du titre de séjour.

L'inscription est effective dès réception de cette fiche accompagnée du montant des frais d'inscription. Les règlements sont à libeller à l'ordre de :ESAFC

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

PRÉSENCE

Les étudiants prennent connaissance des horaires précis des cours et du contenu des études lors de la rentrée scolaire.

La présence à tous les cours est exigée. Il ne sera admis aucun retard, ni aucune absence non justifiée. En cas d'absence ou de retards répétés non justifiés, le responsable de l'étudiant en sera immédiatement averti.

TRAVAIL ET PARTICIPATION

Les étudiants sont tenus pendant leur scolarité d'effectuer le travail exigé pour chaque cours. Celui-ci est réalisé soit dans les cours, soit en dehors, à un rythme établi par le professeur responsable du cours. Il fait l'objet d'appréciations et de notations. Ces notes permettent de suivre l'évolution du niveau de l'étudiant et d'apprécier le travail et l'effort fournis.

La présence aux évaluations pour les étudiants de textile est obligatoire.

À l'issue de ces évaluations le relevé de notes et appréciations sera envoyé à l'adresse indiquée par l'étudiant.

MATÉRIEL

Les salles de cours sont sous la responsabilité des étudiants et doivent être rangées après chaque cours. Les chevalets, supports et tables doivent être nettoyés régulièrement. Les étudiants sont responsables de leurs affaires personnelles, qui doivent être rangées dans les casiers mis à leur disposition. En cas d'oubli, de perte ou de vol, l'école ne pourra être tenue pour responsable.

Il est strictement interdit de laisser des sacs en plastique dans les casiers de rangement mis à disposition des étudiants.

SÉCURITÉ

Pour de raisons de sécurité et de salubrité, il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des locaux, ainsi que dans la cour et le hall de l'immeuble. Les fiches «relais santé» et d'autorisation aux sorties doivent être dûment remplies et signées en début d'année.

DISCIPLINE

Pour le bien-être de tous, l'usage des téléphones mobiles est interdit dans l'enceinte de l'établissement. Les pauses sont prises dans la cour et, sauf en cas de cours théorique dans la salle 1, dans la cafétéria.

Ce règlement est susceptible de subir des modifications si les circonstances le nécessitent.

Pris connaissance le /..... /.....

Signature de l'étudiant(e) précédée de la mention «lu et approuvé»



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Françoise Conte

Directrice pédagogique de l'école.
Diplôme de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs suivi d'une année de spécialisation en art mural.
Diplôme des Arts Appliqués «Duperré» (style).
Professeur titulaire de l'Éducation Nationale en Arts Appliqués.

Christine Delahaye

Professeur d'infographie.
Diplôme des Arts Appliqués «Duperré».
BTS textile, Maîtrise d'Arts Plastiques.
Diplôme de l'École Nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris.
Activité professionnelle: designer infographiste.

Yves Denis

Professeur d'étude peinte
Diplôme des Arts Appliqués «Duperré».
Diplôme de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris.
Maîtrise d'Arts Plastiques et Sciences de l'Art.

Sofia Potes

Professeur d'anglais.
Certificate of english language teaching to adults (CELTA), University of Cambridge.
Magistère en langue et civilisation françaises, Université de la Sorbonne Paris IV.

Franck Léonard

Professeur de croquis.
Diplôme de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, BTS communication visuelle.
Activité professionnelle: artiste plasticien.

Valérie Lesaffre

Professeur de textile.
Diplôme de création textile de l'École Neufville/Conte.
Activité professionnelle: créatrice textile free-lance.

Cyril Maisonnave

Professeur de maille.
Diplôme de stylisme de l'école Chardon Savard.
Activité professionnelle: créateur textile free-lance (maille).

Claire Malrieux

Professeur de croquis et dessin.
Diplôme des Arts Appliqués «Olivier de Serres», DMA sculpture et matériaux de synthèse.
Diplôme de l'École Nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris (sculpture).
Activité professionnelle: direction artistique.

Odile Delaeter

Professeur de costume.
Professeur titulaire de l'Éducation Nationale en costume.
B.T.S de costumier à l'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre.

Florence Maury-Vasseur

Professeur de couleur textile et accessoires mode et environnement.
Diplôme des Arts Appliqués «Duperré», BTS Textile.
Activités professionnelles: décoratrice d'intérieur (patine, décors,...), artiste peintre.

Corinne Quintard

Professeur de maille et technologie des tissus.
BTS Textile (Duperré).
Activité professionnelle : créatrice textile free-lance.

Karine Wolff

Professeur de tendance.
Centre de recherche en design et impression textile de Montréal (Canada).
Activité professionnelle : créatrice textile free-lance.

/

Des intervenants extérieurs viennent enrichir l'enseignement des professeurs de l'école par des interventions et ateliers spécialisés.